

## CONSIGNES PRÉVENTIVES "ORAGES"

- Evitez d'utiliser le téléphone fixe et les appareils électriques
- Ne vous abritez pas sous les arbres
- N'hésitez pas à vous arrêter dans un lieu sûr. Vous pouvez rester dans votre véhicule qui vous assure une bonne protection contre les effets de la foudre
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés
- Signalez sans attendre les départs de feu dont vous pourriez être témoins
- Limitez au maximum vos déplacements
- Ne franchissez pas, à pieds ou en voiture, les ravines ou les rivières en crues ou qui peuvent l'être soudainement ainsi que les radiers ou routes submergés
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et constituez une réserve d'eau potable
- Tenez les enfants à distance des caniveaux, ravines et rivières qui peuvent à tout moment déborder

### Documents



Consignes préventives en cas d'orages

300.34 Ko

---

**Source URL:** <https://securite-civile.nc/consignes-de-securite/consignes-preventives-orages>